

sacrées qui ont besoin, pour ne pas être perdues, de bras solides, de cœurs vaillants, d'esprits éclairés et de volontés disciplinées.

Une Convention Régionale réunit, un dimanche, à 8 heures du matin, de 150 à 200 jeunes gens.

— Quoi, c'est là toute votre Jeunesse Catholique !

— Disons, pour être plus près de la vérité que la région de Québec fournit à l'A. C. J. C. environ 400 membres, dont 150 sont élèves pensionnaires dans nos collèges. Vous croyez que c'est peu ? Les méchants, rien qu'à voir tout le travail accompli par cette poignée d'actifs, ont déjà peur et ils ne se sentent point la force de faire tout le mal qu'ils voudraient.

D'ailleurs, quand on groupe des élites, on ne compte pas ceux que l'on rassemble.

Il est donc 8 heures du matin, un dimanche.

Nos 150 jeunes gens se rendent à la chapelle, assistent à la messe, communient côté à côté, prient Dieu et le remercient ensemble, écoutent une exhortation qui les invite à garder leurs âmes hautes par le sacrifice et la pratique de la vertu. Et, ainsi réjouis et réconfortés, ils se rencontrent ensuite, dans des agapes fraternelles, pour se connaître, échanger leurs idées, se faire part de leurs espérances et s'aider les uns les autres du sérieux et de la joie de leurs âmes appliquées au devoir.

Tout le reste du jour est pris par des séances dites d'études, au cours desquelles, on fait connaître les travaux accomplis dans chaque cercle, leur vie intérieure et extérieure, etc.

Parfois, comme dimanche dernier, le Comité Régional jugera bon de faire exposer, pour l'avantage des membres, certaines questions d'actualité, et, c'est ainsi que, cette fois, on nous a dit comment il faut faire l'étude de la question scolaire de l'Ontario : par où il convient de la commencer, de la continuer et de la finir et quelles sources, il faut consulter pour se renseigner sur les différents points de vue qu'elle présente à qui veut s'arrêter à la considérer.

Un autre travail a fait connaître l'historique de la lutte contre la langue française dans la province voisine et montré quelle part l'A. C. J. C. prend actuellement à sa défense.

Un troisième a renseigné sur le travail du dimanche. Quelle est la doctrine de l'Église sur ce sujet ? quelle est notre législation concernant le jour du Seigneur ? quels faits, à Québec, vont en contravention avec le commandement de l'Église et aussi avec la loi canadienne ?

Nous voudrions voir assister à la prochaine Convention Régionale québécoise tout un contingent de prêtres et de bons citoyens.

Pour juger de l'œuvre accomplie au milieu de nos jeunes